Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20260429-DEL2026_3_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 Avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 2
Votants : 26

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de Mme Anne LAVILLONNIERE (absente excusée) et de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Gabrielle COSQUERIC à Mme Catherine HECK et M. Fabien GARREC à M. Michel GUEGUEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Laure LEFEBVRE.

OBJET : 2026-3-13 : SUBVENTIONS 2026 AUX ECOLES PUBLIQUES

En complément des dépenses de fonctionnement et d'équipement des écoles publiques, la commune verse à la Coopérative scolaire, pour chaque école publique, des subventions pour les activités scolaires et périscolaires, afin de les aider à mettre en œuvre leur projet éducatif d'établissement.

Cette subvention permet d'organiser des fêtes d'écoles, les animations sportives et les sorties scolaires.

Il est proposé :

DE VERSER 4 € par élève pour les activités sportives, 5,20 € pour les fêtes de l'école et 41 € pour les sorties éducatives,

D'ATTRIBUER les subventions aux écoles publiques communales comme suit :

OBJET	EELDV	EMLDV
Activités sportives	492,00	292,00
Arbre de Noël	639,60	379,60
Sorties éducatives	5 043,00	2 993,00
TOTAUX	**6 174,60**	**3 664,60**

POUR : 26	CONTRE : 0	ABSTENTION :

SAINT-EVARZEC, le 5 Mai 2026

Le MAIRE,
René ROCUET